

LE RAPPORT DU C.C.U

Le CCU est tenu une rencontre le jeudi 15 mars 2012 avec les membres présents formant quorum. L'inspecteur municipal et la secrétaire-trésorière ont été présents également.

ORDRE DU JOUR:

1. La politique sur les locations à court terme, demandé par M. W. Yeomans.
2. Les groupes de consultations (sondage concernant l'avenir de Bolton-Ouest)
3. Autres
 - 3.1 Demande de Mme. St. Onge concernant sa propriété sur chemin Cousens
 - 3.2 Sablières / usage résidentiel

RAPPORT & RECOMMANDATIONS:

1. M. Yeomans s'informait auprès de l'inspecteur municipal si la municipalité de Bolton-Ouest avait l'intention d'adopter un règlement concernant les locations à court terme (32 jours et moins). Dans le passé il y avait des problèmes avec les locations à court terme au 4 chemin Inglis, notamment, le bruit et la responsabilité civile. Le règlement municipal concernant les nuisances s'applique au bruit. Le consensus du CCU est que l'Association Sally's Pond gère le problème de la responsabilité civile avec leur assureur.
2. Il y avait beaucoup de discussion concernant les groupes de consultation. Puisque le plan d'urbanisme et les règlements d'urbanisme doivent être révisés tous les 5 ans (adopté décembre 2008) le CCU recommande au conseil de commencer un processus lequel implique les citoyens et la révision de ces règlements sera un bon point de départ. Il sera peut-être nécessaire d'engager un modérateur pour diriger ces groupes.
 - 3.1 Les propriétaires des lots #336, #337, & #338 dans la zone blanche sur chemin Cousens ont envoyé une lettre à maire Badger exigent que la municipalité inclure au moins un de leur lots dans la zone rurale résidentielle (08-0611 projet).
 - 3.2 Une proposition d'évaluer la possibilité des logements abordables dans les sablières à maturité a été discutée. Ceci peut être un sujet pour les groupes de consultation.

**LA PROCHAINE RENCONTRE DU CCU AURA LIEU LE JEUDI
12 AVRIL 2012 À 9H00.**